



**retour dossier complet avant le lundi 01 novembre 2021**

NOM \_\_\_\_\_

PRENOM \_\_\_\_\_

PREMIERE INSCRIPTION

Ou

REINSCRIPTION

*Conformément à la législation en cours [RGPD – Règlement Général sur la Protection des Données], vos données personnelles sont conservées par l'association et leur usage restreint à la communication interne et à la demande de licence.*

*Le document décrivant la politique de confidentialité de l'association est consultable et téléchargeable via notre site « [www.taichivoiron.fr](http://www.taichivoiron.fr) », ou sur demande via votre enseignant.*

*J'accepte que les photos prises dans le cadre des activités de l'association puissent être diffusées*

*Je n'accepte pas que les photos prises dans le cadre des activités de l'association puissent être diffusées (pensez à vous signaler et à vous retirer du périmètre de prise de vue en cas de prise de photos collectives).*

DATE : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

SIGNATURE

<i>Partie à remplir par l'enseignant</i>	
<i>Vérification des pièces jointes :</i>	
<input type="checkbox"/>	<i>demande de licence</i>
<input type="checkbox"/>	<i>certificat médical</i>
<input type="checkbox"/>	<i>paiement</i>
<input type="checkbox"/>	<i>dossier complet</i>
<i>En cas de paiement groupé :</i>	
<i>M/Mme</i>	<i>paie pour M/Mme</i>

## ***Pièces à joindre à votre dossier d'inscription***

- **DEMANDE DE LICENCE FAEMC SAISON 2021/2022 :**

- Vous devez d'abord remplir l'« auto-questionnaire de santé – FAEMC » Cet auto-questionnaire contient des informations confidentielles. Il vous sert à remplir correctement la fiche B0 de DEMANDE DE LICENCE de la fédération FAEMC à laquelle notre association est rattachée. **Garde-le, ne le joignez pas à votre dossier d'inscription.**

- Renseignez ensuite la fiche B0 « demande de licence FAEMC saison 2021-2022 » partie gauche, puis sur la partie droite, cochez « OUI » ou « NON » selon vos réponses au questionnaire de santé

- Dated et signez

L'association par son adhésion a la FAEMC bénéficie de l'assurance obligatoire pour toute pratique sportive collective. L'association demande à ses adhérents d'adhérer à la FAEMC afin d'être couvert par cette assurance obligatoire, même si l'adhérent est couvert par une autre assurance.

Une copie du contrat souscrit par l'association est disponible aux adhérents sur simple demande.

- **Le certificat médical** pour la pratique du Tai Chi Chuan et/ou du Qi Gong est **OBLIGATOIRE**. Selon la réponse au questionnaire de santé, il sera :

- valable pour 1 an si réponse OUI à l'auto-questionnaire
- valable pour 3 ans si réponse NON à l'auto-questionnaire

Nota : en cas de réinscription, vous devez vous assurer que le dernier certificat médical

fourni est valable jusqu'à la fin de la saison (c'est-à-dire jusqu'en juin 2022).

● **PAIEMENT** : joindre au dossier d'inscription 1 chèque global (encaissé début octobre) ou 3 chèques (encaissés début octobre, début janvier, début avril). Si vous réglez en 3 chèques, inclure le coût « adhésion et licence » avec le paiement du premier trimestre (voir page 4 : tarifs et exemples). Ordre : **TUNG'S TAI CHI CHUAN VOIRON**

*Mode de paiement :*

- 1 chèque
- 3 chèques
- Espèces, à titre exceptionnel

## ***Cours auxquels vous souhaitez vous inscrire***

*Merci de cocher le ou les cours choisi(s)*

### ***Cours de TAI CHI CHUAN***

- Lundi 19h30 gymnase du polychrome
- Mardi 14h30 *Débutants* salle des Prairies
- Mercredi 18h45 salle des Prairies
- Mercredi 19h00 *Débutants* gymnase du polychrome
- Jeudi 08h45 *Débutants* salle des Prairies
- Jeudi 10h15 salle des Prairies
- Jeudi 18h30 *Débutants* salle des Prairies

*\*\*\* de mi-septembre à mi-octobre, si nous ne trouvons pas de salle, vous pourrez suivre un cours équivalent un autre jour. Renseignement auprès de votre enseignant ou sur le site de l'association.*

### ***Cours de QI GONG***

- Lundi 18h00 gymnase du polychrome
- Mardi 10h00 salle des Prairies
- Mardi 19h00 gymnase du polychrome

Adresse des salles de cours :

- gymnase du polychrome : rue du général Charlot (école de musique) - Voiron
- salle des prairies : 16 avenue François Mitterrand - Voiron

Organisation de la saison :

La saison débute par 2 semaines « portes ouvertes » fin septembre et se poursuit par 3 trimestres (octobre à décembre, janvier à mars, avril à juin) pour un total annuel d'environ 30 cours.

**Pas de cours pendant les périodes de congés scolaires.**

La durée des cours est de 1h30.

Si vous êtes dans l'impossibilité de suivre votre cours habituel, vous pouvez suivre un autre cours de même niveau.

Des stages (mensuels, résidentiel...) sont organisés en plus des cours, ainsi de des pratiques collectives (les dimanches matins, en fin de chaque trimestre,...).  
Les dates et contenus sont affichés dans les salles de cours. Toutes les informations sont consultables sur notre site : « [www.taichivoiron.fr](http://www.taichivoiron.fr) »

DOCUMENT ANNEXE N°1  
**Tarifs Saison 2021/2022**

Les tarifs des inscriptions et des cours sont les mêmes que les années précédentes.

	Description	Durée des cours	Tarif par personne pour une saison complète
<b>Adhésion</b>	Adhésion à l'association		13€
<b>Licence</b>	Licence fédérale		32€
<b>Tai chi chuan</b> ou <b>Qi Gong</b>	1 cours par semaine (environ 30 séances par an)	1h30	195€

**Tai chi chuan**  
ou/et  
**Qi Gong**

2 cours par semaine

	(environ 60 séances par an)	1h30 + 1h30	300€
<b>Tai chi chuan</b> ou/et <b>Qi Gong</b>	« 2 personnes de la même Famille » 1 cours par semaine par personne (environ 60 séances par an)	1h30	150€

### Exemples

<b>Description de situation</b>	<b>Paiement en 1 seul chèque</b>	<b>Paiement en 3 chèques</b>	<b>Que payez-vous ?</b>
1 personne, 1 cours de <b>1h30</b> par semaine TAI CHI CHUAN ou QI GONG	Chèque de 240€	Chèque 1 – 110€	Adhésion et Licence (45€) + Trimestre 1 (65€)
	Chèque 2 – 65€	Trimestre 2 (65€)	
	Chèque 3 – 65€	Trimestre 3 (65€)	
1 personne 2 cours de <b>1h30</b> par semaine TAI CHI ou/et QI GONG	Chèque de 345€	Chèque 1 – 145€	Adhésion et Licence (45€) + Trim. 1 (50€x2)
	Chèque 2 – 100€	Trimestre 2 (50€x2)	
	Chèque 3 – 100€	Trimestre 3 (50€x2)	

2 personnes (couple ou parent/enfant) / 1 cours de 1 **h30** par semaine par personne

TAI CHI ou/et QI GONG	Chèque de 390€	Chèque 1 – 190€	Adhésion et Licence (45€x2) + Trim. 1 (50€x2)
Chèque 2 – 100€		Trimestre 2 (50€x2)	
Chèque 3 – 100€		Trimestre 3 (50€x2)	

Chèque libellé à l'ordre de : **TUNG'S TAI CHI CHUAN VOIRON**  
DOCUMENT ANNEXE N°2



Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

(pour les personnes majeures) + 18 ans

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
<b>Durant les 12 derniers mois</b>		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>A ce jour</b>		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

\*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

**Si vous avez répondu NON à toutes les questions :**

Pas de certificat médical à fournir. Simplement atteste, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

**Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :**

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

*NB : les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.*

Si vous avez répondu **NON** à toutes les questions :  
Cochez sur la demande de licence la case « j'atteste avoir répondu NON à toutes les questions de l'auto questionnaire santé... »

Vérifiez la date du dernier Certificat Médical fourni, il est valable pour 3 ans  
**Vous devez fournir un certificat médical tous les 3 ans**

Si vous avez répondu **OUI** à une ou plusieurs questions :  
Cochez sur la demande de licence la case « j'atteste avoir répondu OUI à l'une ou plusieurs des questions de l'auto questionnaire santé... »

Vous devez fournir un Certificat Médical de moins d'un an. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.  
**Vous devez fournir un Certificat Médical chaque année**